



RCS : ANNECY

Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01222

Numéro SIREN : 535 054 654

Nom ou dénomination : GROUPE THIBON SPORTS

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2017 sous le numéro de dépôt B2017/005672

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE ANNECY

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/005672**
n° de gestion : **2011B01222**
n° SIREN : **535 054 654 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 20/06/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

GROUPE THIBON SPORTS - Société par actions simplifiée
Immeuble le Ranfolly 52 rue Des Pistes BP 15 74260 Les Gets -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



677558

Désignation de l'entreprise : **SAS GROUPE THIBON SPORTS**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : **52 Rue des Pistes**

74260 LES GETS

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 3 5 0 5 4 6 5 4 0 0 0 1 2

Néant ☐ *

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Président,

		Exercice N, clos le 30092016		N-1 30092015	
		Net 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 884	721
	Fonds commercial (1)	AH	AI	122 378	122 378
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	286 375	153 743
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	64 751	51 396
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	27 603	29 753
TOTAL (II)		BJ	BK	353 009	390 186
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	34 125	42 150
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	35	1 666
	CREANCES				
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	60 919	82 960
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	94	47
	Disponibilités	CF	CG	106 644	70 941
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	1 062	1 045
	TOTAL (III)	CJ	CK	202 879	198 809
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	593 065	556 801
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise **SAS GROUPE THIBON SPORTS**Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 225 000)	DA	225 000	225 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 117	4 117
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	42 595	16 542
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	14 143	26 053
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	285 855	271 712
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	119 932	148 229
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	107 089	13 416
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 246	78 177
	Dettes fiscales et sociales	DY	30 543	45 267
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	27 401	
	Autres dettes	EA		
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	307 210	285 089
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	593 065	556 801
REVENUS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	216 742	165 413
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	35	19

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS GROUPE THIBON SPORTS**

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	119 071	FB		FC	119 071	117 475	
	Production vendue biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	661 216	FH		FI	661 216	702 659	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	780 287	FK		FL	780 287	820 134	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		4 449	
	Autres produits (1) (11)					FQ		10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	780 287	824 594
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	75 039	84 813	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	8 025	(9 070)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	259		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	306 530	337 939	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 959	7 354	
	Salaires et traitements *					FY	173 775	191 446	
	Charges sociales (10)					FZ	55 594	58 434	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	147 827	141 407	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		3	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	776 009	812 326
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	4 278	12 268
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		609	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2	2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	2	611	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 665	5 667	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	8 665	5 667	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8 663)	(5 056)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(4 385)	7 211	

Désignation de l'entreprise SAS GROUPE THIBON SPORTS				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 621	2 360	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	21 781	18 493	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	24 402	20 854	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	821	1 138	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	5 054	874	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	5 875	2 012	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	18 528	18 841	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	804 691	846 058	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	790 548	820 006	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	14 143	26 053	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(9)	Dont transferts de charges		A1		4 449	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6		obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				5 875		24 402	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Etats financiers au 30/09/2016

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **593 065** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **804 691** euros et un total **charges** de **790 548** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **14 143** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2015** et finit le **30/09/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	129 583		2 900		6 305	126 178
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	129 583		2 900		6 305	126 178
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	416 735		141 606		108 367	449 974
	Instal., agencement, aménagement divers	117 560		37 036		32 720	121 875
	Matériel de transport	3 595					3 595
	Matériel de bureau, mobilier	12 856		3 535		2 421	13 970
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	550 746		182 176		143 508	589 414
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	29 753				2 150	27 603
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	29 753				2 150	27 603
TOTAL		710 082		185 076		151 963	743 196

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2016			
			Dotations	Diminutions				
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Autres	6 484	1 705	6 305	1 884			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 484	1 705	6 305	1 884			
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels	262 992	131 750	108 367	286 375			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	67 802	12 717	30 568	49 950			
	Matériel de transport	3 595			3 595			
	Matériel de bureau, mobilier	11 218	1 656	1 669	11 205			
	Emballages récupérables et divers							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	345 607	146 123	140 604	351 126			
TOTAL		352 091	147 827	146 909	353 009			
		Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
		Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
		Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
TOTAL IMMOB INCORPORELLES								
Terrains								
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.								
Instal. technique matériel outillage industriels								
Instal générales Agenct aménagt divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau, informatique, mobilier								
Emballages récupérables, divers								
TOTAL IMMOB CORPORELLES								
Frais d'acquisition de titres de participation								
TOTAL								
TOTAL GENERAL NON VENTILE								

Produits à recevoir (détail)

au 30/09/2016

Libellé	Montant
AVOIR MMA REGUL AU 30/09/2016	571
DEGREVEMENT CFE A RECVOIR	541
DEGREVEMENT CFE A RECEVOIR	724
Totalisation	1 836

Charges à payer (détail)

au 30/09/2016

Libellé	Montant
Factures non parvenues	1 103
Dettes provisionnées sur C.P.	5 371
Charges sociales sur C.P.	2 478
Charges fiscales sur C.P.	66
Intérêt CC - SAS GHT	4 236
Intérêts C.N.E. 00000657004	207
Intérêts C.N.E. 00000747766	14
FRAIS BANCAIRE 3 TRIMESTRE	35
CVAE 2016 à payer	261
CFE 2016 401 à payer	370
CFE 2016 20 à payer	1 178
CFE 2016 38 à payer	840
CFE 2016 46 à payer	543
CFE 2016 61 à payer	274
FNP HONORAIRES	16 200
CAP TAXE S/ SALAIRES 2016	2 490
Totalisation	35 665

Charges constatées d'avance (détail)

au 30/09/2016

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA LOCATION 4TRI2016			1 062		
Totalisation			1 062		

Produits constatés d'avance (détail)

au 30/09/2016

Détail des produits constatés d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
Totalisation					

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en euros

Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 30/09/2016
---	---------------------------------------	--	--	---------------------------------

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Charges différées

Frais d'acquisition des immobilisations

Frais d'émission des emprunts

Charges à étaler

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 30/09/2015	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2016
Capital social	225 000				225 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	4 117				4 117
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	16 542	26 053			42 595
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	26 053	(26 053)		14 143	14 143
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	271 712			14 143	285 855

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

271 712

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

271 712

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

14 143

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		22 500,00	10,0000	225 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		22 500,00	10,0000	225 000,00

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Engagements acquis en matière de droits à la retraite : 8629.88 euros charges comp

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2016
Emprunts				
		TOTAL		

--

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation**Actif immobilisé**

Avances et acomptes sur immobilisations
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts et autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

Produits financiers

Produits de participations
Autres produits financiers

Charges financières

Charges financières

Autres éléments

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **11 701** euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

SAS GROUPE THIBON SPORTS

Société par actions simplifiée au capital de 225000 €

**Siège social : Immeuble le Ranfolly 52 Rue des pistes
74260 LES GETS**

RCS ANNECY 535054654

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2016

Gilles CACHAT

Adresse : 188, route des Chenevaz 74130 – AYZE

Commissaire aux Comptes

Inscrit auprès de la Cour d'Appel de CHAMBERY.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS DOTRISHOP

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur

- le contrôle des comptes annuels de votre société, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels :

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce, les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier. Les appréciations que j'ai portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et partie de ce rapport.

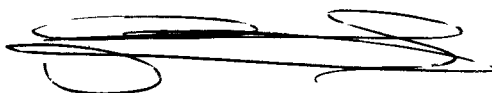
Vérifications et informations spécifiques :

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à AYZE,
Le 10 mars 2017

Gilles CACHAT
Commissaire aux comptes.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the printed name and title.

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE THIBON SPORTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 52 Rue des Pistes		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 5 3 5 0 5 4 6 5 4 0 0 0 1 2		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30092016						
		N-1 30092015						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
		Frais de développement*	CX					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 800	1 884	1 916	721	
		Fonds commercial (1)	AH	122 378		122 378	122 378	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN					
		Constructions	AP					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	449 974	286 375	163 599	153 743	
		Autres immobilisations corporelles	AT	139 441	64 751	74 690	51 396	
		Immobilisations en cours	AV					
		Avances et acomptes	AX					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
			Autres participations	CU				
			Créances rattachées à des participations	BB				
			Autres titres immobilisés	BD				
			Prêts	BF				
			Autres immobilisations financières *	BH	27 603		27 603	29 753
TOTAL (II)		BJ	743 196	353 009	390 186	357 991		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
		En cours de production de biens	BN					
		En cours de production de services	BP					
		Produits intermédiaires et finis	BR					
		Marchandises	BT	34 125		34 125	42 150	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	35		35	1 666	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX					
		Autres créances (3)	BZ	60 919		60 919	82 960	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	94		94	47	
		Disponibilités	CF	106 644		106 644	70 941	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 062		1 062	1 045	
TOTAL (III)		CJ	202 879		202 879	198 809		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	946 074	353 009	593 065	556 801		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS GROUPE THIBON SPORTS				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 225 000)	DA	225 000	225 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 117	4 117	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	42 595	16 542	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	14 143	26 053	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	285 855	271 712
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	119 932	148 229	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	107 089	13 416	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 246	78 177	
	Dettes fiscales et sociales	DY	30 543	45 267	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	27 401		
	Autres dettes	EA			
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	307 210	285 089	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	593 065	556 801	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	216 742	165 413	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	35	19		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE THIBON SPORTS		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	119 071	FB		FC	119 071	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	661 216	FH		FI	661 216	
		FJ	780 287	FK		FL	780 287	
	Chiffres d'affaires nets*						820 134	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	4 449	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	780 287	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	75 039	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	8 025	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	259	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	306 530	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 959	
	Salaires et traitements *					FY	173 775	
	Charges sociales (10)					FZ	55 594	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	147 827
							GB	
							GC	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	3	
	Autres charges (12)					GF	776 009	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	4 278
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GH	12 268	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GJ		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	609	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	2	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN		
	Différences positives de change					GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	2	
	Total des produits financiers (V)					GQ	611	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GR		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	8 665	
	Différences négatives de change					GT	5 667	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU		
Total des charges financières (VI)						GV	8 665	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	(8 663)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)							(5 056)	
							(4 385)	
							7 211	

Désignation de l'entreprise SAS GROUPE THIBON SPORTS				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 621	2 360	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	21 781	18 493	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	24 402	20 854	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	821	1 138	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	5 054	874	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	5 875	2 012	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	18 528	18 841	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	804 691	846 058	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	790 548	820 006	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	14 143	26 053	
REVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		4 449
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6		obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				5 875		24 402	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 30/09/2016

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
KLESIA RAPPEL	821	
Trf immob. Sortie	2 152	
Trf immob. Sortie	752	
DEGREVEMENT CFE 2015 SKI MARKET		1 011
DEGRVT 9/12 CFE 2016 A RECEVOIR		724
DEGREVET 9/12 CFE 2015 CHALET DU SKI A RECEVOIR		541
ECART S/ EXT 2015		7
PO ANNUL SAISIE FACT		308
BADGE RENDU		30
CESSION MAT OCCASION		19 631
SORTIE ACTIF CAUTION	2 150	
RBRST CAUTION		2 150
Totalisation	5 875	24 402

2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 30/09/2016

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

Désignation de l'entreprise **SAS GROUPE THIBON SPORTS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	129 583	KE	2 900		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS	416 735	KT	141 606		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	117 560	KW	37 036		
		Matériel de transport *				KY	3 595	KZ			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	12 856	LC	3 535		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI				
	Avances et acomptes				LK		LL				
	TOTAL III				LN	550 746	LO	182 176			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M			
		Autres participations				8U		8V			
Autres titres immobilisés				1P		1R					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	29 753	1U					
TOTAL IV				LQ	29 753	LR					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	710 082	ØH	185 076		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		4	
						1		2			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV	6 305	LW	126 178
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA		MB			
		Sur sol d'autrui	IR			MD		ME			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS			MG		MH			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT			MJ	108 367	MK	449 974		
		Inst gales, agencets, aménagements divers	IU			MM	32 720	MN	121 875		
		Matériel de transport	IV			MP		MQ	3 595		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW			MS	2 421	MT	13 970		
	Emballages récupérables et divers *	IX			MV		MW				
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ				
	Avances et acomptes				NC		NE				
	TOTAL III				IY		NG	143 508	NH	589 414	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	
		Autres participations				IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	2 150	2F	27 603		
TOTAL IV				I3		NJ	2 150	NK	27 603		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	151 963	ØL	743 196

Exercice N clos le : 3 0 0 9 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS GROUPE THIBON SPORTS**Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE THIBON SPORTS												Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations . dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	6 484	PF	1 705	PG	6 305	PH	1 884					
Terrains		PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	262 992	QA	131 750	QB	108 367	QC	286 375					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	67 802	QE	12 717	QF	30 568	QG	49 950					
	Matériel de transport	QH	3 595	QI		QJ		QK	3 595					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 218	QM	1 656	QN	1 669	QO	11 205					
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT						
TOTAL III		QU	345 607	QV	146 123	QW	140 604	QX	351 126					
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	352 091	ØP	147 827	ØQ	146 909	ØR	353 009					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES												
Immobiliations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP				SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS GROUPE THIBON SPORTS**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE THIBON SPORTS										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	27 603	UV		UW	27 603		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	11 701		11 701				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	47 382		47 382				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	1 265		1 265				
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	571		571				
	Charges constatées d'avance			VS	1 062		1 062				
	TOTAUX			VT	89 584	VU	61 981	VV	27 603		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							
				VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	35		35					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	119 897		29 428		90 468			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	22 246		22 246						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 396		5 396						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 290		9 290						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	12 325		12 325					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 531		3 531					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	27 401		27 401						
Groupe et associés (2)		VI	107 089		107 089						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	307 210	VZ	216 742		90 468				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	28 262	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032					

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE THIBON SPORTS						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30092016			
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		{ de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C G I) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art.212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7		
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C G I.)		SU	1 243		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
								TOTAL I	WR	15 386	
II. DEDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WU	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WV	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WH	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation									WP	
	Produit net des actions et parts d'intérêts									WW	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *									WB	
	Majoration d'amortissement *									XD	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexties		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexties A)		L5		
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi a redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			XG	11 701
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III. RESULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	11 701	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	3 685		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			XL	3 685	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XN	0		XO	0	
RESULTAT FISCAL				BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)							

2058A - Réintégrations diverses

au 30/09/2016

Libellé	Montant
Intérêts compte courant	1 243
Totalisation	1 243

2058A - Déductions diverses au 30/09/2016

Libellé	Montant
Totalisation	

**DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise SAS GROUPE THIBON SPORTS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	32 647	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	3 685	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	28 963	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	28 963	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058B - Détail des provisions pour risques et charges au 30/09/2016

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

2058B - Détail des provisions pour dépréciation au 30/09/2016

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

2058B - Détail des charges à payer au 30/09/2016

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE THIBON SPORTS										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	26 053		Dividendes	ZD	26 053			
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions	ZE				
							Report à nouveau	ZF				
	TOTAL I			ØF	26 053		(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	26 053		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7					YQ		Exercice N :		Exercice N-1 :		
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT				411		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 189 440					XQ	198 464			227 300		
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	64 709			58 334		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES					ST	43 356			51 895		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	306 530			337 939		
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	5 539			4 822	
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS					9Z	3 420			2 532	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	8 959			7 354	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	159 317			167 295		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	72 435			73 709		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2015) *					ØB	195 014					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés) 0					YP	5			8		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale					RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	3,00 %			3,00 %		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP											
REGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA					Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL				
						Plus-values à 19% JM		Imputations JC				
	Groupe résultat d'ensemble JD					Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO				
						Plus-values à 19% JP		Imputations JF				
	Si vous relevez du régime de groupe * indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH					N° SIRET de la société mère du groupe JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS GROUPE THIBON SPORTS**

Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6	Cf.état 2059A-Détail...	149 813	146 909		2 904
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	19%	15% ou 16%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	19 631	16 727	16 727			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
C ADRI A plus ou moins value nette à court terme (total alébroque des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			16 727				
C ADRI B plus ou moins value nette à long terme (total alébroque des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
C ADRI C autres plus-values taxable à 19% (11)				(Ventilation par lots)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées au 30/09/2016

Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 16%	Long t. 0%	Plus-values 19%
L'ENFACE DE L'A	20/10/2011	5 405		5 405									
CLIC ON LINE :	27/12/2012	900		900									
SCOTT : VELO DE	13/04/2012	190		190			34	34	34				
SCOTT : VELO DE	25/05/2012	8 725		8 725			1 581	1 581	1 581				
AMER SPORT : MA	21/10/2012	20 141		20 141			3 648	3 648	3 648				
AMER SPORTS : M	26/10/2012	13 912		13 912			2 520	2 520	2 520				
DEDISNORD : MAT	31/10/2012	9 362		9 362			1 696	1 696	1 696				
HEAD : MATERIEL	07/11/2012	3 320		3 320			601	601	601				
HEAD : MATERIEL	08/11/2012	12 980		12 980			2 351	2 351	2 351				
DEDISNORD : MAT	12/11/2012	4 133		4 133			749	749	749				
DEDISNORD : MAT	12/11/2012	182		182			33	33	33				
TECNICA : MATER	16/11/2012	2 112		2 112			383	383	383				
DEDISNORD : MAT	21/11/2012	108		108			20	20	20				
TECNICA : MATER	21/11/2012	4 853		4 853			879	879	879				
AMER SPORT : MA	25/11/2012	5 325		5 325			965	965	965				
TECNICA : MATER	27/11/2012	1 362		1 362			247	247	247				
ROSSIGNOL : MAT	28/11/2012	18 641		18 641			3 377	3 377	3 377				
DYNASTAR : MATE	28/11/2012	2 665		2 665			483	483	483				
TECNICA : MATER	26/11/2012	187		187			34	34	34				
TECNICA : MATRI	28/11/2012	170		170			31	31	31				
DUCRETET / TRA	31/03/2000	1 048		1 048									
ROMME : AMENAG.	18/10/2000	1 338		1 338									
BUET / VITRAGE	16/03/2004	1 470		1 470									
VOIRON MATERIA	30/09/2005	2 412		2 412									
IDM / DALLE CLI	24/10/2005	4 085		4 085									
ROMME / RENOVAT	25/10/2005	6 842		6 842									
VOIRON MATERIEL	31/10/2005	602		602									
TAVILLI BRUNO /	17/11/2005	336		336									
BUT / DALLE VER	19/11/2005	900		900									
VOIRON MATERIA	30/11/2005	903		903									
DT SIGNS : DRAP	20/12/2007	1 238		1 087		151		(151)	(151)				
KERIA : 4 TRACK	04/11/2008	599		473		125		(125)	(125)				
KERIA : 2 TRACK	20/11/2008	299		235		64		(64)	(64)				
MONSIEUR STORE	08/12/2008	4 694		3 668		1 026		(1 026)	(1 026)				
MONNET EMMANU	29/12/2008	3 500		2 714		786		(786)	(786)				
DT SIGNS : ENSE	21/10/2010	1 806		1 806									
MONNET : ENSEIG	10/11/2010	650		650									
ROMME : IPOD NA	18/12/2009	133		133									
SCENES D'AUTREF	22/11/2007	523		523									
WINTERSTEIEGER	18/11/2013	1 765		1 013		752		(752)	(752)				
Totalisation		149 813		146 909		2 904	19 631	16 727	16 727				

2059A - Divers autres éléments au 30/09/2016

Libellé	Court terme	Long terme			Plus-values
		19%	15% ou 16%	0%	
Totalisation					

Désignation de l'entreprise :		SAS GROUPE THIBON SPORTS			Néant ☐
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
TOTAL 1					
		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie				
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS GROUPE THIBON SPORTS**Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ + ⑤ + ⑥ ⑦
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE THIBON SPORTS					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE THIBON SPORTS				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102015		et clos le : 30092016		Durée en nombre de mois 12	
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises	OA	119 071			
Production vendue - Biens	OB				
Production vendue - Services	OC	661 216			
Production stockée	OD				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subventions d'exploitation reçues	OF				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH				
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
TOTAL 1	OM	780 287			
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾					
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	75 039			
Variation de stocks (marchandises)	OO	8 025			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	259			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ				
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	117 090			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW				
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY				
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9				
TOTAL 2	OJ	200 413			
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	579 874		
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	579 874			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	780 287			
Période de référence	GY	01/10/2015	GZ	30/09/2016	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR				
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C G I)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0⁽¹⁾Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 | 2 0 1 6

N° SIRET 5 3 5 0 5 4 6 5 4 0 0 0 1 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GROUPE THIBON SPORTS

ADRESSE (voie) 52 Rue des Pistes Immeuble Le Ranfolly

CODE POSTAL 74260 VILLE LES GETS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	22 490
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	10

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SAS** Dénomination **GROUPE HOLDING THIBON**
 N° SIREN (si société établie en France) **383383650** % de détention **99,96** Nb de parts ou actions **22 490**
 Adresse : N° **52** Voie **Rue Des Pistes**
 Code postal **74260** Commune **LES GETS** Pays **FRANCE**

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 1 | 6

N° SIRET 5 | 3 | 5 | 0 | 5 | 4 | 6 | 5 | 4 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GROUPE THIBON SPORTS

ADRESSE (voie) 52 Rue des Pistes Immeuble Le Ranfolly

CODE POSTAL 74260 VILLE LES GETS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Etats financiers au 30/09/2016

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **593 065** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **804 691** euros et un total **charges** de **790 548** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **14 143** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2015** et finit le **30/09/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2016
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	129 583		2 900		6 305	126 178
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	129 583		2 900		6 305	126 178

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	416 735		141 606		108 367	449 974
	Instal., agencement, aménagement divers	117 560		37 036		32 720	121 875
	Matériel de transport	3 595					3 595
	Matériel de bureau, mobilier	12 856		3 535		2 421	13 970
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	550 746		182 176		143 508	589 414

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	29 753				2 150	27 603
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	29 753				2 150	27 603

TOTAL	710 082		185 076		151 963	743 196
--------------	----------------	--	----------------	--	----------------	----------------

--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	6 484	1 705	6 305	1 884
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 484	1 705	6 305	1 884
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	262 992	131 750	108 367	286 375
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	67 802	12 717	30 568	49 950
	Matériel de transport	3 595			3 595
	Matériel de bureau, mobilier	11 218	1 656	1 669	11 205
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	345 607	146 123	140 604	351 126
TOTAL		352 091	147 827	146 909	353 009

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Produits à recevoir (détail)
au 30/09/2016

Libellé	Montant
AVOIR MMA REGUL AU 30/09/2016	571
DEGREVEMENT CFE A RECVOIR	541
DEGREVEMENT CFE A RECEVOIR	724
Totalisation	1 836

Charges à payer (détail) au 30/09/2016

Libellé	Montant
Factures non parvenues	1 103
Dettes provisionnées sur C P	5 371
Charges sociales sur C.P.	2 478
Charges fiscales sur C.P.	66
Int CC - SAS GHT	4 236
Intérêts C N E 00000657004	207
Intérêts C N E. 00000747766	14
FRAIS BANCAIRE 3 TRIMESTRE	35
CVAE 2016 à payer	261
CFE 2016 401 à payer	370
CFE 2016 20 à payer	1 178
CFE 2016 38 à payer	840
CFE 2016 46 à payer	543
CFE 2016 61 à payer	274
FNP HONORAIRES	16 200
CAP TAXE S/ SALAIRES 2016	2 490
Totalisation	35 665

Charges constatées d'avance (détail)
au 30/09/2016

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA LOCATION 4TRI2016			1 062		
Totalisation			1 062		

Produits constatés d'avance (détail)

au 30/09/2016

Détail des produits constatés d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
Totalisation					

Charges à répartir

Etat exprimé en euros

Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 30/09/2016
---	---------------------------------------	--	--	---------------------------------

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Charges différées

Frais d'acquisition des immobilisations

Frais d'émission des emprunts

Charges à étaler

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 30/09/2015	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2016
Capital social	225 000				225 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	4 117				4 117
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	16 542	26 053			42 595
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	26 053	(26 053)		14 143	14 143
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	271 712			14 143	285 855

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 271 712

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 271 712

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 14 143

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

22 500,00

10,0000

225 000,00

Emises pendant l'exercice

0,0000

Remboursées pendant l'exercice

0,0000

Du capital social fin d'exercice

22 500,00

10,0000

225 000,00

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Engagements acquis en matière de droits à la retraite : 8629.88 euros charges comp		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2016
Emprunts				
		TOTAL		

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation**Actif immobilisé**

Avances et acomptes sur immobilisations
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts et autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

Produits financiers

Produits de participations
Autres produits financiers

Charges financières

Charges financières

Autres éléments

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **11 701** euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS GROUPE THIBON SPORTS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016.

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementaires.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisées, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'a été fournies avec les documents de base dont elles sont issues.

Je vous informe qu'il m'a été donné avis d'aucune convention nouvelle, visées à l'article 227-10 du Code de Commerce.

Rappel des conventions antérieures :

1°) Une convention de trésorerie établie entre la SAS GROUPE HOLDING THIBON et la SAS GROUPE THIBON SPORTS en date du 1^{er} octobre 2011 aux termes de laquelle chaque partie s'est engagée à mettre à la disposition de l'autre partie ses excédents de trésorerie sous forme d'avances en compte courant rémunérées. Le montant des intérêts à payer à la SAS GROUPE HOLDING THIBON s'élève à la somme de 0€ sur l'exercice clos le 30/09/2016.

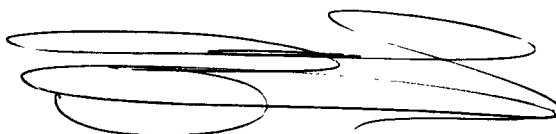
2°) Une convention de prestations de services établie entre la SAS GROUPE HOLDING THIBON et la SAS GROUPE THIBON SPORTS en date du 1^{er} octobre 2011. Cette convention a donné lieu au versement d'une redevance au bénéfice de la SAS GROUPE HOLDING THIBON pour un montant de 13050€ au titre de l'exercice clos le 30/09/2016.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en

France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui vous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Ayze, le 10/03/2017

Gilles CACHAT
Commissaire aux Comptes.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name and title.

GROUPE THIBON SPORTS

ayant pour signe GTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 225.000 €

Siège social : Immeuble « Le Ranfolly »

52, rue des Pistes - BP 15

74260 LES GETS

535 054 654 RCS ANNECY

« Extrait de l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 31 mars 2017 »

PROPOSITION ET DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT de l'exercice clos le 30 septembre 2016

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur la proposition du Président, d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **30 septembre 2016** s'élevant à **14.143,05 €** de la façon suivante :

-à la réserve légale 14.143,05 €

Dividendes versés (article 234 Bis du Code Général des Impôts) :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, exigeant le rappel :

- . des distributions effectuées au titre des trois exercices précédents,
- . du montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI,
- . ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction ventilés par catégorie d'actions ou de parts, avec l'indication du montant de ces revenus éligibles,

L'Assemblée Générale prend acte que le Président a rappelé qu'il a été effectué les distributions suivantes au titre des trois précédents exercices :

Exercice	Montant du dividende à verser par part	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible
Exercice clos le 30.09.2013	1,11 €	1,11 €	0 €
Exercice clos le 30.09.2014	0 €	0 €	0 €
Exercice clos le 30.09.2015	0 €	0 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

SAS GROUPE HOLDING THIBON

Représentée par Nicolas THIBON

Présidente

